

Informations à la presse concernant Palais 48

Dernières informations suite à l'incendie d'origine volontaire qui s'est déclenché le jeudi 12 janvier au troisième étage du 48 Palais, occupé depuis plus de deux mois par plusieurs centaines de personnes, dont une majorité de demandeurs d'asile.

Conformément à ce qui avait été annoncé hier, la Bourgmestre de Schaerbeek a décidé de prendre un arrêté bourgmestre afin de condamner les accès à toute la partie avant du 3^{ème} étage du bâtiment uniquement. Cet arrêté est à la rédaction et sera affiché aujourd'hui. Cette partie du bâtiment est aujourd'hui totalement inhabitable, ce qui nécessite sa fermeture. Les travaux visant à condamner définitivement ces accès seront effectués au début de la semaine prochaine par le gestionnaire du bâtiment.

La commune accueille avec soulagement l'annonce de la Secrétaire d'Etat d'envoyer une équipe de Fedasil sur place, qui travaillera main dans la main avec le Samusocial afin de faire un recensement des occupants. C'est un pas important pour la mise en place d'une stratégie de sortie d'une partie de ceux-ci, qui bénéficient de l'annexe 26. Ce screening est demandé depuis plusieurs semaines par la Bourgmestre de Schaerbeek.

Concernant les autres publics présents sur place, la Région travaille également sur des solutions, ce qui permettra d'envisager des stratégies de sortie.

Plus d'informations :

Marc Weber / mweber@1030.be / 0475597042

Baptiste Buidin / bbuidin@1030.be / 0478010524